

Chères familles,

Par ce mail, nous vous informons que l'accueil de loisirs sera bien ouvert du **lundi 6 juillet au jeudi 27 août 2020**.

Le protocole sanitaire pour accueils collectifs de mineurs sans hébergement ne nous permet pas d'accueillir les enfants dans les mêmes conditions que d'habitude. Vous trouverez donc ci-dessous le fonctionnement des ALSH ainsi que les modalités d'inscription.

Nous nous réservons le droit de modifier tous les points ci-dessous en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

Lieux d'accueil des enfants :

Accueil de loisirs 6-12 ans : Le Fort des Couplets et l'école François Mitterrand élémentaire.

Accueil de loisirs 3-5 ans : L'école François Mitterrand maternelle et l'école Raymond Le Corre.

Nous vous informerons du lieu où sera accueilli votre enfant à l'inscription. Il se peut que votre enfant soit accueilli sur des sites différents entre juillet et août, cela dépendra de nos capacités d'accueil.

Organisation des accueils :

Les enfants seront accueillis par groupes sur les différents lieux. Une salle sera appropriée à chaque groupe. Vous devrez impérativement donner **l'heure d'arrivée et l'heure de départ** de votre enfant à l'inscription. Vous devrez attendre à l'extérieur de l'enceinte de l'ALSH que l'on vienne chercher votre enfant et/ou qu'on vous le rende. Vous devrez, à l'extérieur de l'enceinte, respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, les enfants devront faire de même au sein de la structure.

Pour les enfants qui arriveront très tôt vous pouvez leur donner un petit déjeuner qu'ils pourront prendre avant 9h00. Nous fournirons le déjeuner ainsi que le goûter.

Les enfants resteront dans les salles qui leur sont allouées et ils ne pourront pas se mélanger avec des enfants d'autres groupes. Ils déjeuneront donc dans ces mêmes espaces, avec des repas froids fournis par notre prestataire. (Les enfants accueillis sur Mitterrand pourront déjeuner dans les salles de restauration).

Nous allons tout mettre en œuvre pour que vos enfants vivent leur temps de vacances pleinement, nos projets d'animation seront adaptés pour respecter les gestes barrières. Les enfants n'auront plus le choix d'activité comme ils pouvaient l'avoir avant cette pandémie. Nous proposerons des activités ludiques et éducatives. Nous ne transmettrons pas de planning d'activités mais vous pourrez les retrouver sur le blog. Au vu du protocole nous ferons très peu de sorties. Nous favoriserons les sorties de plein-air dans l'environnement de l'accueil, l'occasion pour les enfants de découvrir davantage leur territoire et de favoriser les activités autour de la Nature. Pour ces sorties les enfants seront par groupes, il n'y aura pas d'inscriptions au préalable.

Si votre enfant le souhaite, il peut emmener un petit sac avec un ou 2 petits jeux (en plus du change pour les maternels). Il peut aussi emmener ses crayons de couleurs, feutres, etc. Ces jeux seront utilisés que sur des temps spécifiques autorisés par l'animateur et ne pourront en aucun cas être prêtés. Ce sac devra être de petite taille de manière à pouvoir être accroché au dossier de chaise.

Votre enfant devra venir avec une gourde (ou bouteille d'eau), une casquette, de la crème solaire. Nous ne pourrons pas prêter de casquettes comme les autres années : nous nous autoriserons à ne pas faire sortir votre enfant s'il n'a pas la tenue adaptée aux conditions météorologiques.

Modalités d'inscription

Les inscriptions se feront seulement à partir du lundi 22 juin et seulement **par mail** à cette adresse : lefortdescouplets@gmail.com . Nous ne prendrons aucune inscription envoyée avant le lundi 22 juin.

Vous devez anticiper l'inscription pour l'été 2020. En temps normal, le règlement doit être effectué à l'inscription : pour cet été, le secrétariat vous confirmera l'inscription ou non de votre enfant et vous aurez ensuite jusqu'au lendemain pour effectuer le règlement. Si le règlement n'est pas effectué le lendemain avant la fin de la permanence votre(vos) enfant(s) sera(ont) automatiquement désinscrit(s) afin de laisser la place à d'autres.

Le nombre de place est limité : toute inscription sera définitive et non modifiable.

Afin d'assurer votre sécurité et celle du personnel, nous vous accueillerons pour le règlement dans un chalet, à l'entrée de l'enceinte du Fort des Couplets, aux horaires et jours suivants :

Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi : 15h30 – 18h00

Mercredi : 14h00 – 18h00

Jeudi : 15h30 – 18h00

Vendredi : 13h30 – 17h00

Aucun accueil ne sera assuré en dehors de ces horaires. Vous devrez impérativement venir avec votre crayon. Un désinfectant sera à votre disposition, vous devrez l'utiliser avant de transmettre tout document à la secrétaire.

Pour les nouveaux inscrits, vous devrez remettre le dossier d'inscription dûment rempli ainsi que le règlement.

Si votre enfant souhaite être dans le même groupe qu'un(e) ami(e), merci de faire les inscriptions en même temps : nous ferons notre maximum pour les mettre ensemble, sur le même lieu d'accueil et dans le même groupe.

Pour toutes difficultés, n'hésitez pas à nous en parler, nous trouverons des solutions adaptées.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,

Céline Macé

Coordinatrice du site d'Equedreville-Hainneville

Les Francas de la Manche